REDACTION-ANNONCES-ABONNEMENTS ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tel. 84 et 1908. Inter, 1169. TOURGOING: 33, 780 Carriet, Teléph. 87.

M. DELGRANGE

La Représentation **Familiale**

M. DELGRANGE 166-168, rue du Collège

Téléphone 18-84

EN QUOI ELLE CONSISTE

La représentation familiale, plus couram-nent appelée Vote familial, est une mesure que précenisent à l'heure actuelle ses meilleurs seprits. Des Associations la réclament; des Congrès la portent à leur ordre du jour. Hier, la question était abordée et traitée à l'assem-blée genérale annuelle du Congrès d'Economie Sociale, à Paris. En quoi consiste la représentation fami-liale?

En quoi consiste la représentation familiale?

Les différents systèmes de suffrage pratiqués en France depuis la Révolution, reposent sur la considération de l'individu. Les partisans de la représentation familiale veulent y substituer la considération de la famille.

Ils entendent accorder à la famille dans les élections, et par conécquent dans les assemblées que les élections constituent, un rôle correspondant à l'importance de sa fonction sociale et aux services qu'elle rend.

C'est une conception absolument neuve.

Le suffrage universel est fondé sur le principe que tous les hommes sont égaux. L'institution du suffrage censitaire ou plural, sans lier cette égalité foncière, considere que les hommes, égaux à l'égard les uns des autres, que le sont pas par rapport au bien commun. Elle donne en conséquence un liplus grand nombre de voix aux électeurs qui se distinguent par la capacité, le savoir, la fonction, les services rendus. Mais dans l'un et l'autre système l'attribution des voix se fait suivant la concertieur phillesrépiens se services rendus. Mais dans run et autre tême l'attribution des voix se fait suivant la conception philosophique que les théoriciens se font de l'individu. Ce sont les individus qui, dans le suffrage plural ont une valeur perconception philosophique que les théoriciens se font de l'indfédia. Ce sont les individus qui, dans le suffrage plural ont une valeur perconnelle plus ou moins grande, comme ce sont les individus qui, pour les partisans du suffrace universel, doivent rester politiquement « libres et égaux en droits ». Pour les partisans du vote familial, on peut dire en quelque façon, que « l'individu n'existe pas ». C'est un mot de Taine. C'est-à-dire qu'ils ne veulent pas le considérer isolément. Ils prétendent ue l'envisager que dans le cadre de la famille, comme d'autres le considèrent, à bon droit, dans l'e cadre de la profession. Ils s'insurgent contre cette fâcheuse tendance de notre législation à ne considèrer dans la société « qu'un géant, l'Etat, et des milliers de nains ». A cette vue déformée de la réalité, ils veulent substituer une vision plus réaliste. Nos lois ne doivent pas être faites « en considération d'un être idéal qui serait né enfant trouvé et qui mourrait célibitaire à l'hôpital ». La action n'est pas faite d'individus, mais de familles. Par la famille seule, elle se rattache su passé et à l'avenir et possède le temps. A l'individu, unsité provisoire, les partisans de la représentation familiale veulent substituer la famille, unsté provisoire, les partisans de la représentation familiale veulent substituer la métaphore la plus exacte, la famille est la « cellule sociale ». C'est-à-dire que toute analyse de l'organisme social aboutit à ren-contrer ce seul élément viable irréductible, la famille. On ne peut pas distinguer au-delà. L'individu détaché de la famille ne peut que créer une autre famille, entrer dans une autre famille, au contraire, a les éléments de la durée. Elle est dans la société ce qu'est dans un corps vivant la puissance mystérieuse qui le fait croître et subsister. La société n'existe, ne prospère, ne se défend que la famille, qui est tout, ne soit rien politique ment?

Comment les intérêts de cette famille — c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus précieux

ta ramile, qui est tout, ne soit rien pontaquement?

Comment les intérêts de cette famille—
c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus précienx
pour la société— pourraient-ils être sauvegardée par des individualistes, dans une société
individualiste?

Il faut done que la représentation de la
famille soit assurée dans les organismes chargés d'aménager la société dans laquelle cette
famille doit vivre et se développer, dans le
présent et dans le futur.

Telle est la théorie philosophique ou scientifique des partisans de la représentation familiale. Nous verrons comment ils la justifient en
fait et comment ils proposent de la réaliser.

Joseph CROMBÉ.

JOSEPH CROMBÉ.

LES REPARATIONS

On annonce un nouveau discours de M. Poincaré dès son retour de Londres

Paris, 12 juin. — Après la faillite du Comité des banquiers, et les accusations portées contre la politique française, nous croyons savoir que M. Polnearé prodéra de la première occasion pour définir à nouveau pour la reprise de ces pourpariers. Au cours de cette réunion, il a été également question de la désignation des représentais politique française relativement aux réparations.

rations.

L'interpellation de M. Léon Blum sur les réparations paraissait devoir mettre le président du Conseil en mesure, dès cette semaine, d'éclairer le Parlement sur ses projets. Cependant, il apparaît aujourd'hul comme très probable qu'il ne prononcera le discours attenda qu'à son retour de Londres, c'est-à-dire dans buit fours.

dres dans hult jours.

Apparenment, le chef du gouvernement thent à s'expliquer tout d'abord avec M. Lloyd George. Ainst, l'entretien que MM. Poincaré et Lloyd George auront lundi prochain à Downing Street, revêtira sans doute

une grande importance.

On peut être assuré que le discours de Bar-le-Due indique toujours les grandes lignes de l'action du gouvernement français.

LES CONGRES

ABONNEMENTS Finne et Balgies. 8 mois, 12.00; 6 mois, 23.00; 1 ss., 45.00. 25.00; 5 25.00; 5 48.00. 25.00; 5 48

Le Congrès de la Presse française à Marseille

L'utilisation des bois coloniaus

pour la pâte à papier Marseille, 12 juin. — Le Congrès de la

Marseille, 12 juin. — Le Congrès de la Presse française a teun ce matin, une séance au Palais des Congrès de l'Exposition Colo-niale, sous la présidence de M. J.-B. Samat (Petit Marseillais). Au nom de la Commission désignée sa-medi, M. Adeline (Dépêche de Rouen). a donné lecture d'un rapport très documenté sur les possibilités d'utilisation des produc-tions coloniales pour la fabrication de la pâte à paplet. me conclusion à ce travail, le Congrès

Comme conclusion à ce travail, le Congrés a décidé l'institution d'une société d'études qui, d'accord avec les organisations de presse et, s'ils le désirent, des papetiers français, étudiera les moyens pratiques d'utiliser les bols coloniaux pour la fabrication du papier. Le Congrès de la Fédération

francaise des Syndicats de l'Epicerie à Metz

des Syndicats de l'Epicerie a Metz
Le XIX' Congrès de la Fédération francaise des Syndicats de l'Epicerie se tient à
Metz. Au coura de la réception qui cut lieu à
Hêtrei de Ville, M. de Wendel, président de
la Chambre de Commerce de Metz prouonca
un discours où il parla notamment des lieps
étroits qui unissent l'industrie au commerce.
Après cette réception, les travaux du l'ongrès commencèrent, sous la présidence de M.
Gaillard, président de la Fédération fruncaise. Les congressistes formulèrent plusieurs vœux relatifs à la suppression de la
raxe de luxe, de l'affichage des prix. L'assemblée se déclara courre la perception obligatoire de l'impôt sur les salaires par les patrons.

té également envisagée Enfin l'assemblée protesta contre la con

Enfin l'assemblée protesta contre la con-currence allemande en Misace et en Lorraine. Un banquet a suivi les séauces de travail. Hier, lundi, a eu jieu la visite des usines Hayange et celles de Hagodange. Le Congrès de 1923 siégera & Rouen.

LA TAXE DE LUXE

M. de Lasteyrie reçoit une délégation d présidents des Chambres Syndicales du Commerce et de l'Industrie

Paris, 12 julis. - M. de Lanteyrie, minie tre des Finances, a reçu une impertante délé-gation composée des présidents représentant les Chambres Syndicales du Commerce et de l'Industrie de France, qui avaient à leur tête M. le sénateur Henri de Jouvenel, MM. de Dion et Escudier, députés. M. Fouquet-Lapar a demandé au ministre

Mr. rouquet tagan se la possibilité de supprimer la taxe de 10 p. c. sur les affaires assujetties à ce droit. M. Edouard Jonas a fourmi des explications sur le marasme des transactions dont la cause principale est l'ap-

plication de cet impôt prohibitif.

M. de Lasterrie a accepté de faire étudier en commun, avec l'administration et des représentants qualifiés des syndicats intéressés, les modifications dont la taxe de luxe pourrait être l'objet, sans compromettre les intérêts du Trésor.

LE CONFLIT GRÉCO-TURC

Les représailles des navires grecs sur les côtes turques

Londres, 12 juin. - On mande d'Athènes Londres, 12 juin. — On mande d'Altheuse au « Daily Mail » que le gouvernement grec a décidé un bombardement énergique de la côte turque de la Mer Noire partont on se trouvent des travaux de défense turca. Des navires de guerre helléniques ont quitté Smyrne pour des destinations fixées par le ministère de la Marine.

Les relations économiques entre la France et la Belgique

Paris, 12 juin. — On sait que le gouverne-nent français a proposé, récemment, au gou-ernement be-ge, la reprise, à partir du 10 uin, des conversations d'ordre économique

vec la Beigique. Le gouvernement belge s'est empressé d'ac-

Le gouvernement belge s'est empressé d'accepter cette proposition et de marquer sa satisfaction à ce sujet.

Au cours d'une réunion tenue au ministère des finances, réunion à laquelle assistaient MM. Theunis, premier ministre, et Jaspar, ministre des Affaires étrangères, ainsi que les fonctionnaires compétents des deux départements, il a été déclé de proposer au gouvernement français la date du 19 de ce mois courant pour la reprise de ces pourpariers.

Au cours de cette réunion, il a été égulement question de la désignation des représentants des ministères des Afâires étran-

gères des finances et de l'industrie et du tra- lis dérobent une valise qui contient des germes

gerres ues manives et de industrie et du tra-vail qui seront appelés à participer à ces né-gociations.

Le ministre des Affaires étrangères a fait part de ce qui précède à l'ambassadeur de France.

UNE MANIFESTATION FRANCO-ALLEMANDE

Une délégation française à la Ligue allemande des Droits de l'Hom

Berlin, 12 juin. — Sous les suspices de la Ligue des Droits de l'Homme a eu lieu, di-manche matin, au Reichatag, une manifesta-tion franco-allemande, que prévidat le publi-ciste démocrate consu Von Gerlacht, Un public presque exclusivement allemand, occu-pait la salle des séances et les tribunes.

LETAT DE SANTÉ DE LÉMINE

Il serait à l'agonie
On mandé de Berlin que maigré les démentis bolchevistes, il devient chaque jour de plus en plus évident que Lénine est très grièvement malade. On apprend même, d'une source en contact étroit avec Moscou, que Lénine est maintenant à l'agonie.

Voir, page 2, nos DÉPÉCHES
Le président du Reichstag, Losbe, pronca une courte allocution de bienvenue, après laquelle prirent successivement la parcie, du côté français, MM. Bouglé, Basch, P. Buisson et Renandel; du côté allemand, le conte Kessler, Einstein et Ostereleh. Les contextes français soulignèrent tous que leurs context étroit avec Moscou, que l'alletes, mais qu'ils exigent le respect de leur droit aux réparations, et qu'ils entendent assurer leur sécurité. Parmi les Allemands, le professeur Ostereleh insista qu'ils cui le nécessité d'élever la jeunesse allemande dans les sen-elments mactistes.

Une lettre de M. Marc Sangnier à M. Poincaré

Le député de Paris voudrait voir le Préside du Conseil présider une réunion organisée par la « Ligue Nationale de la Démocratie »

Paris, 12 juin. — M. Mare Sangnier, dé-puté de Paris, a adressé à M. Poincaré une latire dans laquelle il iui annonce que son



M. MARC SANGNIER

parti, la « Ligue Nationale de la Démocratie parti, la « Ligue Nationale de la Democratie » organise pour le samedi 17 juin à 20 h. 30, au Manège du Panthéon, une réunion publi-que où il sera parlé du « devoir international Dans cette lettre, M. Marc Sanguler rap-

pelle la promesse de présider ce meeting, que lui fit, à la Chambre, M. Poincaré.

AU PAYS DES SOVIETS

Les taxes postales

Mayence. 12 juin. — Le « Bulletin Postes et Télégraphes » publie la petite : sulvante:

sulvante:
Suivant des renseignements donnés par l'administration des postes soviétiques, les taxes postales sont, les suivantes en Étusie: pour une lettre, de 20 egrammes: 200.000 roubles. Une carrespostale: 120.000 roubles. Un timprimé: 40.000 roubles. Les timbres à l'éffigie du Tear continuent à être employés. Les timbres, de 1 à 14 kopeks se vendent un million de fois le prix indiqué et ceux de 1 à 10 roubles 10.000 fois le prix indiqué et ceux

Faute de papier, l'émission des roubles se raientit

se ralentit

Copenhague, 12 juin. — L'épuisement des matières premières (papier et couleur) dans les imprimeries des Soviets a eu comme résultat une diminution de 30 pour cent dans l'émission du papier-monnaie. De ce fait, le gouvernement bolcheviste n'a pu payer ses employés et il leur doit environ 120 milliards de roubles.

LA SEMAINE des écrivains catholiques à Paris Le laïcisme

Paris. 12 juin. - Lundi, s'est ouverte, 8 la deuxième session de la Semaine des

crivains catholiques. Les organisateurs ont choisi, cette année,

pour sujet: « Le affeisme » qu'ils se proposent d'étudier sous tous ses aspects.
Les congressistes ont entendu, le matin, â 9 h., à sa chapelle de l'école Bossuet, me messe au cours de laquelle une allocution a été prononcée par M. l'abbé Dibildes, directeur de l'école.
Tont de suite après cet office, a eu lieu la première réunion d'étude consacrée à un rapport du R. P. de Grandmaison sur « la vie intérieure ».

Une scène au revolver à Paris Un mari tire sur sa femme et atteint sa fille et sa nièce

Paris, 12 juin. — Rue Paturle, le nommé Desmedt, au cours d'une querelle de ménage, a tiré plusieurs coups de revolver sur as femme, qui a été atteinte à la poirrine, mais sans gravité.

La femme Desmedt était accompagnée de sa fille, Blanche, 7 ans, et de sa nièce, Félicie Desmedt, 17 ans. Toutes deux ont été égale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite, est acti-vement recherché.

DES VOLEURS VOLÉS!

de cultures de typhus et de tétanos

On mande de Riga à da « Chicago Tri-bune»: A la gare de Yarostaw, ou a volé au docteur Peretti, membre de la commission sanitaire soviétique, une valise contenant des germes de cultures de typhus et de tétanos d'une virulence suffisante pour contaminer mortellement la moitié du peuple russe.

Les journaux soviétistes qui paraissent à Riga, avertissent les voleurs du danger couru Aiga, avertissent les voients du danger coura et les préviennent que les germes de cultures qu'ils out dérobés sont attendus au Labora-toire central de Moscou qui en a un pressant besoin pour procéder à des expériences pro-phylactiques.

Un orage éclate sur New-York et les environs

Cinquante-cinq personnes tuées

New-York. 12 juin. — Un orage d'une violence inoule, s'est abattu dans le voisinage de New-York. Une cinquantaine de personnes, surprises

Une cinquantante de personnes, surprises par l'orage, en train de pecher dans des petits bateaux, près de City-Island, ont été tuées; beaucoup ont été noyées.

L'orage a arraché la partie supérieure de la grande roue de Brown-Park et l'a précipitée dens le détroit de Long-Island, avec les cinq personnes qui s'y trouvalent et qui ont été tuées.

Ancident delacroix. — L'opinion s'emeut. — L'attitude du Parti Catholique. — M. Vaspar acclamé a namur. — un rapport parlementaire sur les reparations. — il faut que l'allemagne paie.

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 12 juin 1922

Parlant la semaine dernière de la cituation créée par le vote de M. Delacroix, à la Com-mission des réparations, je disais qu'il serait bon que le Gouvernement fasse une déclarabon que le Gouvernement fasse une déclaration qui caimat l'opinion publique. L'idée fait
son chefin. Plusieurs correspondants belges
de journaux parisieus la signaient comme
s'imposant de plus en plus.Les grands organes
de la presse belge commecent à prendre à
partie M. Delacroix. M. Theunis s'en expliquera vraisembisblement demain mardi au
Sénat. D'autant plus qu'à Namur où se sont
tenues, samedi et dimanche. d'importantes
assises catholiques où t'on a entendu MM. les
ministres segers. Carton
de Wiart, de Broquerille, Harmignies, Bertyer. Jaspar. Heiloputte, Van de Vyvere, en
présence de l'élite des sénateurs et députés de
Belgique, la politique du ministère Theunis et
la conduite politique de M. Jaspar ont été
portées aux nues. C'est un symptôme que la
revendication énergèque de nos réparations portées aux nues. C'est un symptôme que la revendication énergique de nos réparations est appuyée par le parti catholique tout en-tier etique le Gouvernement devrait coinpter avec cette force s'il avait des velléités de changer-sa conduite d'hier et de briser avec l'attitude ferune de la Belgique à Gènes. Cette situation est entièrement confirmée par le repport que l'on distribue actuciement aux membres de la Chambre, sur « les répa-mètique pour le confirmée de la Chambre, sur « les répa-mètiques pour « les répares de la chambre, sur « les répa-

formel, "Your d'abord, dit le rapporteur, M. de L'édékerke, il fau, one notre débiteur puie. Ce problème parait simple, mais combien n'est-ell pas compliqué? Des fautes ont été commisses dans le passé, juutile d'en reparier. Le manque de franchise et de loyauté de notre ennemi d'inter rend l'exécution du traité de Versalèles plus difficile et plus pénible qu'elle n'apres puis d'après par l'après par Versalies pins difficile et plus pénible qu'elle n'aurait pu l'être, mais, maigré les obstacles et les difficientés, nous devons obtenir dans le pius bref délai possible le n'us de réparations possibles, nous devons être inflexibles sur ce point et joindre tous nos cérors à ceux de nos amis pour aboutir à ce résultat.

Jamais crime plus monstrueux n'a été commis de propos délibéré contra une nation amie et neutre que celui de l'Allemagne en 1914; elle doit tout au moins réparer rapidement le mai matériel causé par elle, c'est le mainum de ce que le droit et da justice exigant. h

Cé rapport qui complète admirablement la

carigant. 3

Or rapport qui complète admirablement la teudauce du Congrès catholique de Namur, rend hommage à nos délégués à Genes et précise le principe qui doit servir de base à la renaissance économique, à savoir la confiance réciproque et la certitude du respect et de l'exécution des engagements pris.

Encore une fois, il y a là une indication claire et précise de l'opinion publique qu'il faut connaître pour apprécier sainement la situation actuelle et ne pas croître me sont le

et ne pas croire que tout le pays est prêt à céder.

M. Poincaré sera à Verdun samedi et dimanche

Paris. 12 juin. — Le Président du Con-sell, accompagné de son chef de Cabinet et de Mme Poincaré, quittera Paris vendreul soir, pour Verdun, où il assistera à di-verses manifestations au proût de cette ville. Le Président du Consell rentrera à Paris hundi soir.

Le martyre d'un enfant de sept ans à Paris

L'arrestation des parents

L'arrestation des paronts

Paris. 12 juin. — Il y a cinq ans, Maurice
Pissot, qui avait d'une première union, un
enfant de 2 aus du même prénom, se remariait avec Mile Georgette Pascal. Tons deux
habitaient Le Bourget, avec deux fillettes,
nées du second mariage.

Quant au jeune Maurice, personne n'auralt
pu dire ce qu'il était devenn.

Ces jours derniers, un voisin entendant des
gémissements provenant de chez M. Plasot,
prévaint le commissaire de poice d'Aubervilliers. Ce dernier, après une rapide perquisition, trouva le malheureux enfant dans un
cabinet de débarras. Le jeune Maurice
Pissot, qui subissait depuis de longues aunées d'affreux traitements, se trouvait dans
un état lamentable. Le père et la mère ont été arrêtés.

PETITES NOUVELLES

A Paris, la XIV chambre correctionnelle a condamné à deux ans de prison, 500 francs d'amende, et à la restrution des sommes volées, le alisier comptable d'une société de crédit du boulernel d'ébasiopol, qui avait dérablé à cet éta blissement près de 100.000 francs.

A la prince de Roumanie, se rendant à Londres, a quitté Paris par le rapide de Calais.

le Calisser Compliante
Douievard Sebastopol, qui avritt dérobe a cet éta
blissement près de 100.000 francement a Londres, a quité Paris par le rapid rendant à Londres, a quité Paris par le rapid rendant à Londres, a quité Paris par le rapid rendant à Londres, a quité Paris par le rapid rendant à Londres, a quité Paris par le rapid rendant à Londres, a quité paris par le rapid rendant à Londres, a quité paris par le rapid rendant à la langue de la calle que la tranquitile le
paquebot « Europe » quittera Bordeaux le 16 Juin,
pour Paris. Il a déclaré que la tranquitile le
prius parlaite rèrne sur l'ensemble du derivité
de la limose. A limose, della et la tranquitile le
prius parlaite par le rapid de la control de la province de Wacriand, située en Suede occidentale, il n'y a pas eu de décâts.

**A De étache de Montitue en Suede occidentale, il n'y a pas eu de décâts.

**A une depeche de Montitue en Suede occidentale, il n'y a pas eu de décâts.

**A une depeche de Montitue signale l'arde la province de Wacriand, située en Suede occidentale, il n'y a pas eu de décâts.

**A une depeche de Montitue signale l'arde protourner prochainement en Russie, où il a
dejà habité plus de vingt ans, devant dans ce
but, faire une ample prevision d'or, parcourant
de rotourner prochainement en Russie, où il a
dejà habité plus de vingt ans, devant dans ce
but, faire une ample prevision d'or, parcourant
de l'hérault, de très graves dommages. A Bériera,
même, une trombe d'eau s'est abattue sur la
ville, et les environs, provoquant l'effodérement
d'un immeuble dont les locataires (quatas familiell ont, pu s'échapper à temps, aux premiers
inverses de capacte de l'instituteurs en l'effortement
d'un immeuble dont les locataires (quatas familiell ont pu s'échapper à temps, aux premiers
inverses de syndicate d'instituteurs. Ne s'étant, pas
conformés à

L'AFFAIRE BESSARABO

aux assises de la Seine

LA QUATRIÈME AUDIENCE EST CONSACRÉE A L'AUDITION DES TÉMOINS & DES EXPERTS

M^{lle} Paule Jacques s'est-elle laissé aller à un premier aven !

Paris, 12 juin, — Il y a peu de monde à cette quatrième audience, qui est consacrée à d'audition des témoins.

L'audition des témoins continue

A midi et demi, les accusées pénètrent dans la salle, et l'huissier introduit M. Carasaé, inspecteur principal. Cest à la denande de Mile Paule Jacques que M. Caraud est entendu.

— Vous auries dit à Paule Jacques, commence M. Gilbert, s'adressant au témoin, lorsque vous



M. LE DOCTEUR PAUL

l'aves interrogée avant l'arrestation : « Je vous donne un quart d'heure pour choisir entre la prison et voirce mère » Est-te vrai. — L'apports, répond M. Carand, à cette affir-mation, le dément le plus formel, (sensation). Mile. Paule Jacques se lève et maintient se

Je n'ai pas tenu ces propos, répète-t-il, j'apporte un démenti.

Eh bien, vous n'aurez pas le démenti de Paule Jacques, réplique la défense, mais elle maintient ses déclarations.

L'incident est clos.

On appelle M

maintent sea certarions.

Dincident cet clos.

On appelle M. Bonnateus, commissaire de
police à Mentmorency, qui assista à la perquisition, puis M. Signoret, pia parmacien à Barceionnette; M. Signoret, qui est cousin-germain de M.
lacques, premier mari de Mine Bessarabo, delare qu'il l'a' jamais su comment était mort ce

dernier.

— Je n'ai rien dit à ce moment-ià, parce qui e ne savais rien. Je n'ignordis pas les démélé

du menage Jacques. Le dernier etan tres chang, surtout par les travaux littéraires de sa femme. (Sourires).

Mile Paule Jacques. en sanglotant, s'écrie;

"J'aimais beaucoup mon beau-père, mais s'il
n'y a personne pour défendre ma mère, il y aura
moi tout de même. Je suis entrée dans la chambre de mon père. Paul Jacques, quand on l'a
trouvé mort, en même temps que ma mère et que
la honne.

onne. Oui, vos déclarations sont sans doute aussi

M. DE MORO-GIAFFERI INTERVIENT

M' de Moro-Giafferi proteste alors parce que en n'accorde pas crédit aux affirmations de Mile aux Jacques. Une subite controverse s'engage entre le té-

défense. Voyons, Monsieur, demande Mme Bessarabo

Moro-Giafferi.

Ce second petit incident, qui marque le début de cette audience, se termine sur ces derniers mots.

de cette audiener, se termine sur ces derniers mots.

LE D* PAUL. MEDECIN-LEGISTE
On entend le Docker Paul, médecin-légiste.
M. le docteur Paul fait un très clair exposé aux jurés, qui l'écoutent avec une grande attention.
Daprès le médecin-légiste. la mort de M. Weissmann est consécutive à un coup de feu tiré à bout portant, dans la région temporale gauche, l'hypothèse du suicide est insoutenble. Le crime a été commis assez longtemps après le dernier reuss, et le ficelage compliqué qui entourait M. Weissmann est consécutive à un coup de feu tiré à bout portant, dans la région temporale gauche, l'hypothèse du suicide est insoutenble. Le crime a été commis assez longtemps après le dernier reuss, et le ficelage compliqué qui entourait M. Weissmann fut pratiqué lorsque le cadavre était un concentuel de la continue de main avec M. Weissmann est conduisit celul-iei la nuit du 30 juillet à son domicile. Il avait rendez-vous, le lendemain avec M. Weissmann la commissant le basin aussi, il remarqua quelque désordre. M. Weissmann la syant fait part plusieurs fois de son étonnement lorsqu'il rentrait ches lui, le soir, de voir sa belle-fill est aismable à son endoncit. M. Croix conçut quelques inquifétudes en ce qui concerne le courtier et se rendit au commissariat de police. M. Croix conçut quelques inquifétudes en ce qui concerne le courtier et se rendit au commissariat de police. M. Croix conçut quelques inquiétudes en ce qui concerne le courtier et se rendit au commissariat de police. M. Croix conçut quelques inquiétudes en ce qui concerne le courtier et se rendit au commissariat de police. M. Croix conçut quelques inquiétudes en ce qui concerne le courtier et se rendit au commissariat de police. M. Croix conçut quelques inquiétudes en ce qui concerne le courtier et se rendit au commissariat de police. M. Croix conçut quelques inquiétudes en ce qui concerne le courtier et se rendit au commissariat de police.

REPRISE DE L'AUDIENCE

On entend les experts

M. Bayle, directed des services de l'identité judiciaire, qui fit une perquisition, à Montmerency, est entendu à la reprise de l'audience. Les iniges ensangiantés qui furent découverte à la villa et dont quelques-uns avaient été jetés su feu, ne provenzient pas selon M. Beşúe du crime, du square Labruyère. QUI A ECRIT LE BILLET?

QUI A ECRIT LE BILLEIT
L'expert en écritures Laforêt vient dire que le
billet enjoignant aux deux femmes de porter la
malle Chapellère à la gare, fut écrit par 201e
Paux Jacques. Celle-ci du reste reconaut le fait
au cours de ses aveux à M. Faralieq.
Le présèdent. M. Gibert, demande à Mile Panle
Jacques si c'est bien elle qui a composé le billet.

jout r. M. le Frésident. agit pas de savoir sur qui peut re-e réconse Paule Jacques, mais de oui eu non. ce billet écrit par vous, l'avez reconnu, a été dicté par votre

ere?
Mile Paule Jacques fait passer son moucheir
sa main gauche dans sa main droite, regarde
vant elle, baisse la tête et se tait.
— Vous ne voulez pas nous répondre? Bien, je
insiste pas, conclut M. Gilbert.

LA FAUSSE SIGNATURE

M. Rigard, export en écriture également qui examina le pouvoir tapé à la machine par Mie Paule Jacques. Pouvoir faussement aignét 6. Batarabo, assure que cette fausse afgrature difficir par Mile Paule Jacques.

M. Gibert deunade à la jeune fille si elle queique chose à répondre.

Mile Paule Jacques e lère mais ne répond pan.

M. Gibert insiste.

L'expert dit que ce pouvoir, qui est un faux, dut signé par vous çui aviez tapé ce pouvoir à la machine à écrire. Avez-vous inité la signature de votre beau-père?

au-père?
Mile Paule Jacques, droite, l'air boudeur, ne mond toujours pas.

épond toujours pas,

— Asseyez-vous, ordonne M. Gilbert qui fair ntroduire un troisième expert en écritures,
M. Samarand, M. Samaraud.

La fausse signature G. Bessarabo, dit-il, manque de nouvement, L'ensemble constitue un faux
indubitable. La conclusion de M. Samaraud est
on somme aursi formelle que celles des deux
experts précédents: la signature G. Bessarabo,
approsée sur le pouvoir tapé à la machine par
Mile Jaule Jacques est fausse. D'all'eurs les deux
accusées ont pris le parti de ne plus conterte
ces dépositions.

— Je n'ai rien à ajouter à ce que f'ai déà
décharé, se contente de dire Mme Bessarabo.

Nouveaux témoins entendus

Mile Progensel, ceisinière, 3. square Labruyère, hez Mine Bessarabo, vit le matin, du 31 juillet 2920. Mile Paule Jacques descendre une grossenalle dans l'escalier. J'allais l'aider, dit le témoin, je lui offris mes crvices, mais elle me remercia. La femme de ménage, Mme Nel, qui couchait us sixième, n'a rien entendu de particulier le 31 juillet.

juillet. Mais voici le concierge du square Labruydre, M. Choliet, L'attention est générale. Le témoin reconnait la malle chapelière qui est devant la

ce temps jusqu'a ce que ju.
taxi.

Le concierge déclare, en outre, qu'il ne se rappelle pas à quelle heure le 30 juillet au soir, M
Weissmann était rentré ches luiMes Cholet, famme du témois préodésat a'est,
pas plus affirmative que son mari en ce qui cescerne la reutré de M. Weissmann le 30 juillet au
soir, mais elle confirme que Mme Bassarabo "uivait la malle que l'on descendait de l'escalier le
31 iuillet au matin.

vait la maile que l'on descendant de l'escalier le 31 juillet au matin.

Le président Gilbert rappelle les déclarations de Mille Paule Jacques faites le 20 noût : « Vous avez dit que le paquet étant lourd, on avait mis l'ouverture par terre et le paquet contenant la corps enveloppé, étant placé à côté, vous avez pris le paquet par les coins et vous l'aves poussé dans la maile.

Estre bien ajust que les choses se con-

passées, Paule Jacques. Est-ce le premier aveu ?

Alors so produit, à co moment, et personne a s'y attendait certainement, le premier avec de Mille Paule Jacques. A trois reprises, fa joune fille, droite derrière sa mère assise et qui se la regarde pas, fait un signe de tête affirmatif.

— C'est bien ainsi, Paule Jacques? Qu'y avaitif dans ce paquet Des documents?
Et comme la jeune fille se tait, M. Gilbert lui dit: Asseyez-vous.

La saite dans une angoisse compréhensible regarde la jeune fille qui s'assied, en baissant la tête.

La saile, dans une angoisse compréhensible, regarde la jeune fille qui c'assied, en baissant la tête.

Très habilement, seus incister sur les réponses, par signes de la jeune fille qui viennent, semble-til de contredire tout le système de défense haboricusement échafaudé par la mère, qui n'e rien compris, n'y rien vu.

M. Gilbert fait introduire un nouveau témoin le marchand qui a vendu la corde dont on se servit pour feciler la malie.

Le témoin les reconnaît pour les avoir venduct à Mile Paule Jacques.

Dans le prétoire pendant cette déposition, les commentaires vont leur train sur ce quo en appelle déjà les aveux de Paule Jacques.

On se souvient qu'à plusieurs reprises le jeune fille et sa mère ont déclaré que des paquets un volumineux, selon Mile Paule Jacques, d'autres, des documents séparés, selon Mine Resparabo, avaient été introduits dans la fammentale.

Est-ce à l'un de ces paquets contensut det decuments que faisait allusion Mile Paule Jacques, lersqu'elle a répondu affirmativement à la secondarie de la répondu affirmativement à la constitue de la répondu affirmativement de la constitue de la répondu affirmative de la répondu affi